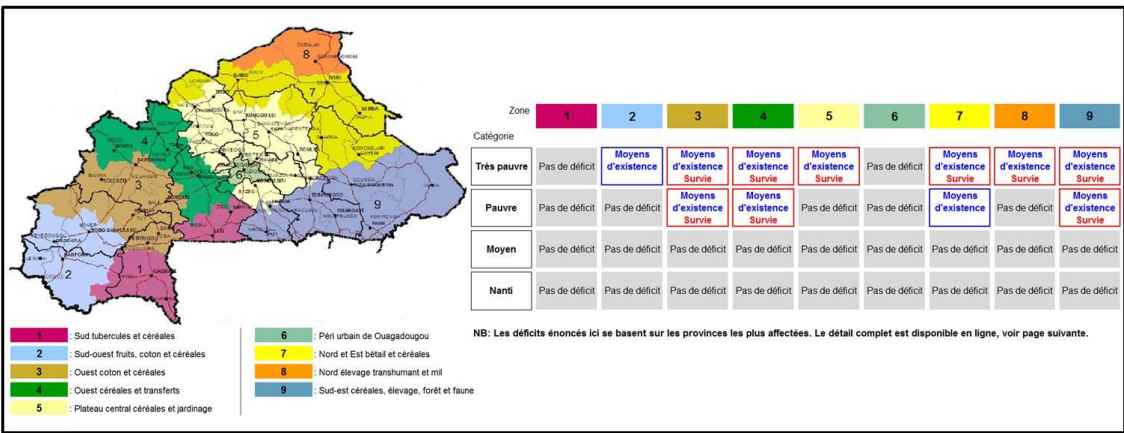


# Burkina Faso : analyse de la situation alimentaire des ménages – juin 2012

**Besoins alimentaires estimés cette année :**

- **Presque deux millions de personnes** (environ 1 955 438 individus appartenant à 280 000 ménages environ) seront en insécurité alimentaire et présenteront un déficit de revenu entre mars et septembre 2012. La période la plus sévère commence généralement en juin (voir détails ci-dessous);
- **Plus de 29,6 millions de dollars US** (15,6 milliards de francs CFA) sont nécessaire pour apporter une assistance alimentaire suffisante aux ménages de l'ensemble du pays et ainsi protéger leurs moyens d'existence;
- Parmi les 13 régions administratives du pays, celles de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest et du Sahel ont les besoins les plus importants cette année.



Cette analyse a été réalisée à Ouagadougou du 21 au 25 mai 2012 pour neuf zones de moyens d'existence par un comité technique national comprenant des membres du Système d'Alerte Précoce du Burkina Faso et des ONG grâce au soutien technique et financier du Bureau d'Aide Humanitaire de l'Union Européenne (ECHO).

L'analyse présentée ici prend en compte toutes les zones rurales de moyens d'existence rencontrées dans le pays:

- Sud tubercules et céréales (1);
- Sud-ouest fruits, coton et céréales (2);
- Ouest coton et céréales (3);
- Ouest céréales et transferts (4);
- Plateau central céréales et jardinage (5);
- Péri urbain de Ouagadougou (6);
- Nord et Est bétail et céréales (7);
- Nord élevage transhumant et mil (8);
- Sud-est céréales, élevage, forêt et faunes (9).

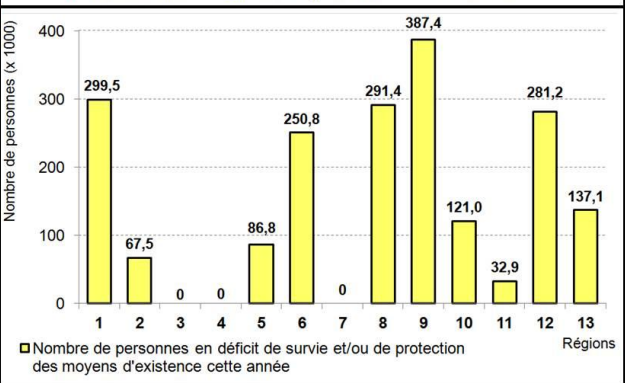
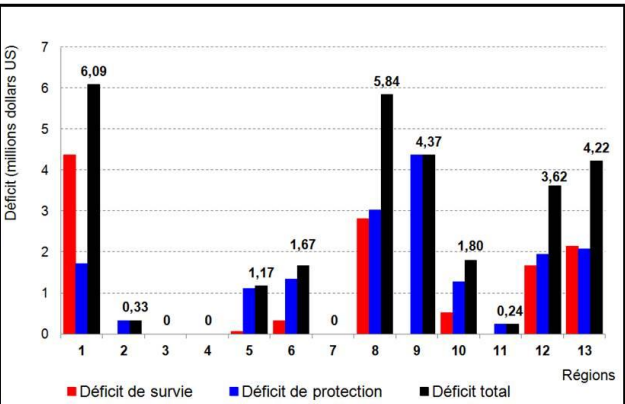
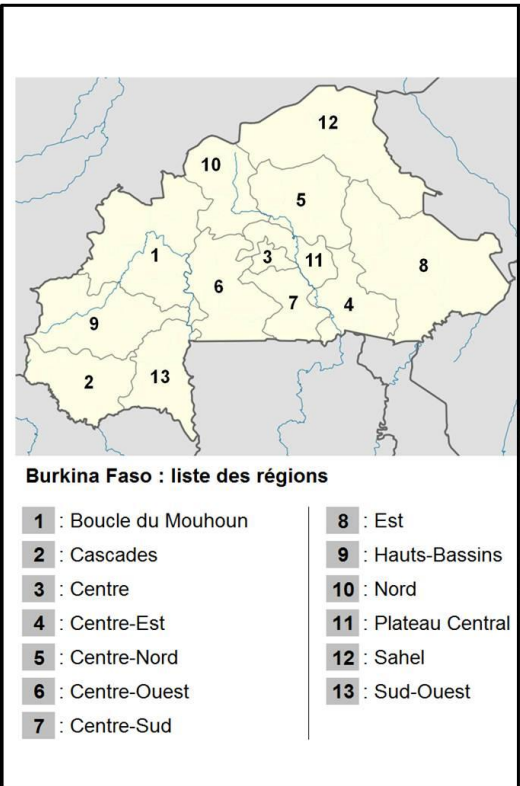
Les zones de moyens d'existence étudiées peuvent être classées en fonction du niveau de déficit alimentaire et de l'intensité de l'insécurité alimentaire comme suit (voir aussi tableau ci-dessus):

**Affectées** : zones de moyens d'existence 3, 4 et 9;

**Moins affectées** : zones de moyens d'existence 5, 7 et 8;

**Peu / pas affectées**: zones de moyens d'existence 1, 2 et 6.

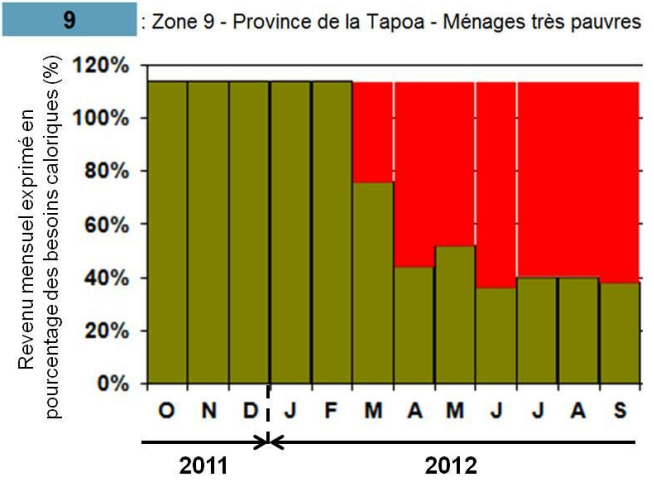
Les données officielles de suivi de la production agricole, d'élevage et des prix sur les marchés ont été utilisées pour définir les problèmes rencontrés cette année par les ménages.



## La saisonnalité du déficit

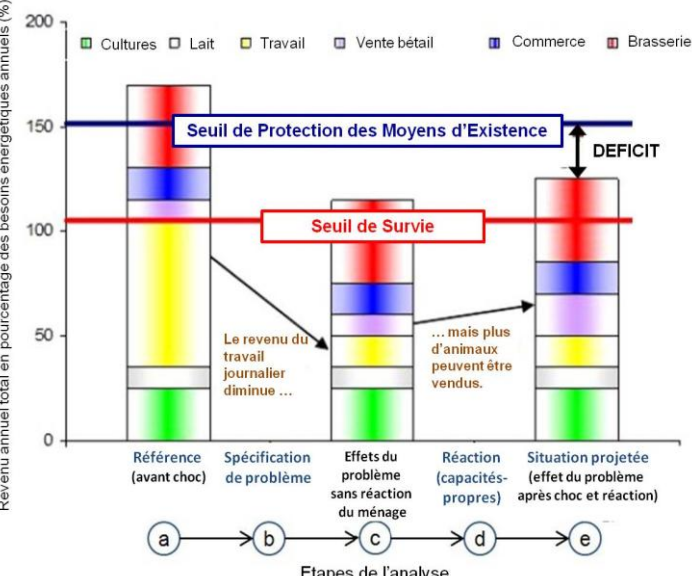
Le moment auquel le déficit apparaît chez les ménages est lié à la saisonnalité de l'alimentation et des revenus. Il dépend aussi de la zone de moyen d'existence et de la catégorie de richesse. Les résultats présentés ici à titre d'exemple proviennent de l'étude des ménages très pauvres de la zone 9 – Sud-est céréales, élevage, forêt et faune et situés dans la province de la Tapoa, et montrent que le déficit a lieu entre mars et septembre 2012. Le déficit mensuel illustré en rouge prend en compte les moments précis de l'année auxquels telle source de nourriture ou telle activité génératrice de revenu sont disponibles ou pratiquées. L'exemple à droite montre que pendant sept mois (de mars à septembre), ces ménages ne disposeront que de 80% à moins de la moitié du revenu nécessaire pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.

Le déficit mensuel atteint un maximum entre juin et septembre. Les analyses similaires pour les autres catégories de ménages et les autres zones du Burkina Faso sont disponibles et indiquent toutes des déficits plus prononcés pendant trois à sept mois de période de soudure précédant la fin de l'année de consommation. Tous les détails des scénarios présentés ici se trouvent dans le rapport complet de l'atelier, accessible en ligne sur [www.hea-sahel.org](http://www.hea-sahel.org).



## Les principes de l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM)

L'AEM est un cadre d'analyse quantifiée des moyens d'existence des ménages, qui décrit leur manière d'accéder à leur alimentation, de générer leurs revenus et de les dépenser au cours d'une année normale (ou année de référence). Ce cadre permet la modélisation de scénarios en y intégrant les paramètres-clés correspondant à l'année en cours (prix des aliments, production agricole, etc.), et en calculant les conséquences qu'ils entraînent sur les moyens d'existence de chaque catégorie de ménages. Les conséquences calculées pour un ménage peuvent être extrapolées à l'ensemble de la zone de moyens d'existence et à sa population, permettant d'anticiper le niveau des besoins en assistance. Pour chaque zone de moyens d'existence, l'analyse de la situation dérivée de l'AEM se déroule en cinq étapes (a à e) :



- (a) représente le revenu total des ménages d'une zone et d'une catégorie pendant l'année de référence ;
- (b) est la description de l'année en cours pour les paramètres-clés (spécification de problème) ayant un impact significatif sur la capacité des ménages à passer la période de soudure ;
- (c) montre l'effet qu'a le problème (b) sur le revenu en (a) ;
- (d) intègre la capacité-propre des ménages à réagir, pour définir une situation finale projetée ;
- (e) présente la situation projetée du revenu des ménages de cette zone et de cette catégorie.

La situation projetée (e) est comparée aux seuils suivants :

- Le **Seuil de Survie** représente le revenu total annuel minimum nécessaire à un ménage pour se procurer et préparer une alimentation suffisante (couverture de 100% des besoins caloriques du ménage). Sa valeur est légèrement au-dessus de 100% des besoins afin de prendre en compte les dépenses indispensables à la préparation des plats (eau, sel, combustible, savon, etc.) effectuées pendant l'année de référence.
- Le **Seuil de Protection des Moyens d'Existence** rajoute au-delà du seuil de survie, le revenu nécessaire pour les intrants agricoles et d'élevage, et pour les frais de santé et de scolarité.

Ici, les ménages de cette catégorie auraient un **déficit** de protection s'élevant à 25% de leur revenu annuel total . Cela correspond à une situation de stress ou de crise nécessitant une intervention d'urgence. Un déficit de survie décrit une situation plus mauvaise, où dominent la faim et la malnutrition infantile.